



Comité Economique et Social Européen

**Séminaire sur
La contribution de la société civile organisée aux travaux de
l'OMC
A la recherche d'une meilleure gouvernance**

DISCOURS

de

Mme Anne-Marie SIGMUND

Présidente du Comité économique et social européen

Bruxelles, le 10 novembre 2005

Seul le texte prononcé fait foi
Check Against Delivery

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureuse de vous accueillir à nouveau au siège du Comité économique et social européen.

Mes souhaits s'adressent évidemment de manière plus particulière à nos amis et collègues des pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, du Partenariat euro-méditerranéen, d'Amérique latine et d'Asie qui sont venus à Bruxelles pour rencontrer leurs partenaires européens et les porte-parole des institutions ici représentées.

J'attache, sur le plan personnel et pour le Comité, une grande importance à la rencontre d'aujourd'hui.

Celle-ci, en effet, s'inscrit dans la droite ligne des priorités de ma présidence et dans la continuité de nos travaux.

Nous nous étions engagés en septembre de l'année dernière à organiser une nouvelle fois une conférence de ce type et nous avons respecté notre engagement.

Cette semaine de réunions – Comité de suivi ACP-UE, Comité de suivi UE-Amérique latine, consultation sur le financement des acteurs non-Etatiques co-organisée par la Commission et le CESE, Section des Relations extérieures du CESE – à laquelle vous avez participé, vous les membres du Comité, les représentants de la société civile des pays tiers, les représentants des ONG européennes est à mon avis exemplaire du rôle que peut et doit jouer le CESE.

C'est en effet le rôle du Comité d'exprimer et de relayer auprès des institutions européennes le point de vue de la société civile européenne mais aussi celui de la société civile des pays tiers.

Le thème de la contribution de la société civile aux travaux de l'OMC et de la gouvernance est pour nous d'une importance primordiale.

Nous avons, en effet, beaucoup travaillé sur cette question.

Un avis sur la préparation de la prochaine conférence Ministérielle de l'OMC a été récemment adopté par le Comité.

Nous participons activement à la consultation de la société civile organisée par la Direction Générale du Commerce de la Commission européenne.

Nous avons, par ailleurs, adopté un avis sur la dimension sociale de la globalisation et plus spécifiquement sur le rapport de l'Organisation Internationale du Travail traitant de cette question.

Enfin, également au cours des derniers mois, le Comité a élaboré un avis d'importance sur le futur de la politique de développement de l'Union européenne.

Je formule le vœu que ces deux jours de séminaire marquent une nouvelle étape dans l'engagement du Comité et de ses partenaires en faveur d'une gouvernance au niveau mondial.

Je voudrais d'ailleurs à ce stade, et sans vouloir anticiper les conclusions qui seront tirées à l'issue des trois séances de travail qui nous attendent, énoncer un certain nombre d'idées issues des rencontres précédentes et des travaux du Comité qui pourront, je l'espère, guider vos débats.

1. Pour un développement durable et un nécessaire équilibre entre l'économique, le social et l'environnement

A plusieurs reprises, le Comité a affirmé que la libéralisation du commerce ne devait pas être une fin en soit mais plutôt un instrument au service du développement durable.

Nous nous accordons à penser que le développement des échanges favorise la croissance économique mondiale et que cette croissance apporte une contribution fondamentale à la prospérité par la création de richesses.

Toutefois, il est nécessaire d'encadrer la croissance de manière à que celle-ci soit durable et socialement responsable.

C'est donc un développement durable que nous appelons de nos vœux, c'est-à-dire un développement reposant sur les trois piliers que sont les piliers économique, social et environnemental.

Nous devons constater que, dans le cadre de processus de mondialisation actuel, un déséquilibre existe et que les règles et institutions économiques l'emportent sur les règles et institutions sociales et environnementales.

Ces règles économiques s'expriment notamment à travers les activités de l'Organisation mondiale du commerce dont le rôle et l'importance n'ont cessé de croître.

Ceci est dû au fait que l'OMC est amené à traiter d'un nombre croissant de sujets touchant le commerce mais aussi la réalité même des sociétés.

Je ne méconnaissais pas l'importance fondamentale jouée par l'Organisation internationale du travail.

Nous avons d'ailleurs entrepris une amplification de notre collaboration avec l'OIT et signerons prochainement un protocole d'entente avec cette organisation.

Il nous faut cependant constater que, en dépit des progrès accomplis et des réformes entreprises, il manque encore à l'Organisation internationale du travail un instrument permettant d'assurer la mise en œuvre effective de ses recommandations.

Vous me permettez, donc, une nouvelle fois d'insister sur la nécessaire collaboration à développer entre l'OMC et l'OIT, notamment l'obtention par l'OIT d'un statut d'observateur auprès de l'OMC, et sur la cohérence à rechercher entre ces deux organisations.

Par ailleurs, la situation est encore plus critique sur le plan de l'environnement.

En effet, à l'exception des accords multilatéraux sur l'environnement dont les instruments de mise en œuvre restent incertains et dont la cohérence avec les règles de l'OMC est toujours en discussion, il manque à l'évidence au niveau mondial une organisation de l'environnement.

C'est pourquoi nous avons appelé plusieurs fois de nos vœux la création d'une agence internationale de l'environnement.

2. Pour une meilleure prise en compte des intérêts et des expressions des pays en voie de développement

La croissance économique des dernières années, issue pour partie de la libéralisation des échanges, a permis à de nombreux pays de connaître un développement important.

Cependant, quelques 50 pays figurent encore parmi ce qu'il est convenu d'appeler les pays les moins avancés pour lesquels des dispositions particulières doivent être rapidement prises.

En outre, même dans les pays qui ont connu une croissance économique importante, une large proportion de la population n'a pas bénéficié des conséquences positives de ce développement.

Les pays en voie de développement n'ont, par ailleurs, pas assez de possibilité d'expression au sein des organisations internationales.

Même si, bien sur, le principe onusien, un pays une voix s'applique à l'OMC, il est bien évident que la plupart des pays en voie de développement, à l'exception des plus grands et des plus puissants d'entre eux, n'ont pas les moyens de participer pleinement aux négociations commerciales et de défendre l'ensemble de leurs intérêts.

Des progrès ont été accomplis notamment grâce à l'action de l'Union européenne dans les cadres multilatéral et régional mais beaucoup reste encore à faire.

La mise en œuvre complète de l'agenda du développement de Doha et, en premier lieu, une issue positive de la Conférence ministérielle de Hong Kong permettrait de progresser pour une meilleure prise en compte des intérêts des pays en voie de développement.

Il faut, je pense, d'ores et déjà se réjouir des décisions qui ont été prises pour les pays les moins avancés qui sont notamment exemptés de nouvelles concessions en matière tarifaire.

Mais, il faut aller plus loin en termes de soutien au développement et d'accès aux marchés pour les produits de ces pays.

Il faut aussi, je pense également, opérer une réelle différenciation au sein des pays en voie de développement entre les pays en retard persistant et ceux qui jouissent déjà des avantages d'une économie émergente.

3. Pour une démocratisation de la société internationale et le renforcement de la participation de la société civile

De nombreuses critiques ont été formulées à l'égard d'un manque de démocratie du système de régulation mondiale.

Je voudrais insister sur deux éléments qui me semblent essentiels.

Il doit y avoir un renforcement du contrôle démocratique exercé par les représentants élus des Parlements.

Un tel système existe déjà dans un certain nombre de contextes régionaux et notamment dans le cadre des relations Union européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique.

De même, pour le sujet qui nous intéresse plus précisément aujourd'hui nous nous réjouissons des initiatives qui ont été prises, en particulier, par le Parlement européen pour donner une dimension parlementaire aux travaux de l'OMC.

Mais, il doit y avoir également un renforcement du rôle de la participation de la société civile aux diverses organisations internationales et notamment à l'OMC.

Le Comité a formulé plusieurs recommandations dans ce sens et la troisième session de travail de ce séminaire nous permettra d'en débattre ensemble.

Permettez-moi néanmoins à ce stade de saluer les efforts entrepris par l'OMC pour rendre plus accessibles ses travaux.

Il convient également de saluer l'ouverture de la Commission européenne vis-à-vis de la société civile de l'UE pour ce qui concerne le suivi des négociations commerciales.

Je pense que beaucoup doit encore être fait mais que, dans ce domaine, il revient à la société civile de formuler des recommandations constructives et de ne pas se concentrer dans un rôle purement revendicatif.

En conclusion, je voudrais dire quelques mots sur la Conférence ministérielle qui se prépare et sur laquelle nous avons élaboré un avis.

Comme notre rapporteur, M. Nilsson l'a souligné, la réussite de cette conférence enverrait un signal positif et renforcerait également la confiance dans l'économie mondialisée face aux incertitudes créées par le choc pétrolier, les menaces globales de sécurité et les pressions protectionnistes croissantes.

Cependant, la préparation de la conférence ministérielle suscite un certain nombre d'inquiétudes.

Une issue positive ne peut venir que d'un résultat équilibré entre les différents chapitres en négociation et notamment les questions de développement, l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et le commerce des services.

Sur ces questions et notamment sur la question agricole, un débat animé se déroule entre l'Union européenne et ses partenaires et au sein de l'Union européenne.

La rencontre d'aujourd'hui entre représentants de la société civile et en présence des négociateurs européens ne peut que favoriser une plus grande écoute et une meilleure compréhension mutuelle, facteurs importants d'une réussite des négociations.

Je vous remercie de votre attention.
